

**Mesures d'assouplissement au Cégep de Sorel-Tracy
26 février 2021**

Communication	<p>Identification d'un point de contact : pointdecontact@cegepst.qc.ca</p> <p>Personne-ressource : Nina Robin Josée Côté (lors de l'absence de Nina)</p>	Répondre à la communauté étudiante pour les aspects concernant la présence sur le Campus.
<p>Activités pédagogiques en présence sur le Campus pour des groupes – 6 personnes maximum – dans le respect des consignes sanitaires et selon la disponibilité des locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'équipe • Groupes d'étude • Activités d'enrichissement 	<p>Le travail d'équipe pour un groupe de six étudiants et moins, dans le respect des consignes sanitaires.</p> <p>La réservation pour des travaux d'équipe pour les étudiants doit se faire auprès de Nathalie Laviolette.</p> <p>Pour la réservation de local pour un travail d'équipe, il faut adresser sa demande à Nathalie Laviolette d'une des façons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en écrivant à l'adresse « info@cegepst.qc.ca »; • en te présentant au comptoir du service d'accueil situé dans le hall de l'entrée principale du Collège (à gauche en entrant par la porte principale numéro 1). <p>Chaque étudiant est responsable de la désinfection de son espace de travail. La désinfection à l'arrivée et à la sortie, lors d'une réservation pour le travail en équipe, est exigée.</p> <p>La cafétéria et le salon étudiant sont dédiés aux repas. Les regroupements sont interdits à ces endroits pour faire les travaux et pour toutes autres raisons.</p>	<p>Proposer la réservation des locaux suivants pour les étudiants :</p> <p style="text-align: center;">A-2508, A-2520, C-2203, C-2105.</p>
Bibliothèque	<p>Travail individuel à la bibliothèque.</p> <p>Heures d'ouverture et d'accès : du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h. La bibliothèque est ouverte, l'achalandage sera contrôlé.</p> <p>Espace de travail individuel disponible.</p>	<p>Réservation des espaces pour les travaux individuels à la bibliothèque.</p> <p>La dimension des locaux ne permet pas le respect de la distanciation pour accepter les travaux d'équipe.</p> <p>La réservation d'un espace pour un travail individuel doit se faire à la bibliothèque au comptoir de prêt.</p>

<p>Enseignement majoritairement à distance à l'exception des activités essentielles et des évaluations</p> <p>30 % de présence incluant le personnel</p>	<p>Valider l'intérêt des enseignants à proposer pour certains cours offerts en FAD des plages de travail en sous-groupes pour soutenir l'apprentissage des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étudiants qui acceptent l'activité en présence au Cégep; • Étudiants de première année; • Étudiants en situation de handicap; • Étudiants en situation d'isolement connu. <p>Une ou deux rencontres pour la session en fonction des disponibilités et de l'affluence.</p> <p>Les activités de groupes ne peuvent être possibles le mercredi étant donné le nombre d'étudiants déjà présents au Collège. Le nombre maximal est atteint pour la journée du mercredi.</p> <p>Pour les étudiants : En cas de doute concernant les activités pédagogiques en présence au Collège, il faut toujours se référer à son enseignant.</p> <p>Celui-ci pourra valider avec toi l'horaire détaillé des cours indiquant les journées de présence au Collège et les journées de formation à distance.</p>	<p>Valider la possibilité avec le Service de l'organisation de l'enseignement.</p> <p>Nathalie Comeau sera responsable de recevoir ces demandes.</p>
	<p>À partir du retour de la semaine de lecture, vous pourrez respecter les planifications pédagogiques réalisées en novembre en équipe départementale.</p> <p>Retour des cours hybrides et présentiels dans les classes du Collège jusqu'à la fin de la session (cours hybride en alternance avec les cours FAD).</p>	<p>Il sera requis de valider avec vos étudiants l'horaire détaillé indiquant les journées de présence au Collège et les journées de formation à distance.</p> <p>Pour les groupes de 15 étudiants et moins, ils pourront être rencontrés d'une seule fois, mais une semaine sur deux.</p>
	<p>Activités codifiées hybrides – la présence est autorisée avec un taux d'occupation des salles de classe qui ne peut excéder 50 %.</p>	<p>Projet pilote mise en place de classes comodales (bimodales) – en expérimentation technique avec des enseignants ciblés.</p>
	<p>Les enseignants en sciences de la nature, en sciences humaines, en mathématiques et en Techniques de bureautique pourront réaliser tous les examens en présentiel considérant que leurs étudiants ont très peu de cours hybrides ou présentiels durant leur session.</p>	<p>Réservation à faire auprès du Service de l'organisation de l'enseignement.</p> <p>Nathalie Comeau sera responsable de recevoir ces demandes.</p>

	<p>La continuité des activités d'enseignement à distance doit être assurée.</p>	<p>Accommodement des étudiants en isolement ou atteint de la COVID-19.</p> <p>Prévoir des activités compensatoires pour les étudiants en isolement dû à la COVID-19.</p> <p>Si un étudiant présente des symptômes ou s'il a été en contact étroit et prolongé avec une personne infectée ou en attente d'un résultat de son test pour la COVID-19, il faut envoyer un courriel à covid19@cegepst.qc.ca en indiquant ses coordonnées. Il faut également communiquer avec le centre INFO-COVID au 1877-644-4545 et faire part au Collège des consignes reçues.</p>
Stages	<p>Les activités de stage sont maintenues.</p>	<p>Pour des questions sur le déroulement du stage, il faut communiquer avec l'enseignant responsable du cours/stage ou avec le coordonnateur des stages de ton programme.</p>
Service de la vie étudiante	<p>Services offerts à la fois à distance et en présence.</p> <p>Les services seront offerts (en présence ou à distance) au choix de l'étudiant en fonction de ses besoins.</p> <p>Des jours en présence seront déterminés au Service de la vie étudiante.</p>	<p>La prise de rendez-vous est obligatoire.</p> <p>Pour des renseignements à propos des services offerts par le Service de la vie étudiante ou la prise d'un rendez-vous, tu peux communiquer avec Nina Robin d'une des façons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en composant le 450 742-6651, poste 2808; • en écrivant un courriel à l'adresse « vieetudiante@cegepst.qc.ca »; • en communiquant par Mio à l'adresse « Omnivox – Vie étudiante »; • en te présentant au comptoir du local A-1304 (en face de la cafétéria).

Service de consultation	<p>Les services sont offerts (en présence ou à distance) au choix de l'étudiant en fonction de ses besoins.</p> <p>Pour obtenir un RV en présence, il faut communiquer avec le Service de consultation au servicedeconsultation@cegepst.qc.ca.</p> <p>Pour obtenir un RV en mode virtuel ou par téléphone, il faut utiliser le module Omnivox.</p> <p>Des jours en présence seront déterminés au Service de consultation.</p>	La prise de rendez-vous est obligatoire.
Les mesures de protection	<p>À respecter en tout temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port du masque de procédure obligatoire en tout temps pour tous, même dans les classes, sauf pour les cours d'éducation physique, de théâtre ou de musique ou pour s'alimenter (il faut le remettre tout de suite après). • Respect de la distanciation de deux mètres, même avec le masque de procédure (distanciation de 1,5 mètre, avec masque de procédure, lorsqu'assis en classe). • Surveillance par les agents de sécurité de l'application des mesures sanitaires. • Les rassemblements sont strictement interdits. 	Surveillance du respect des mesures par les agents de sécurité.